

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



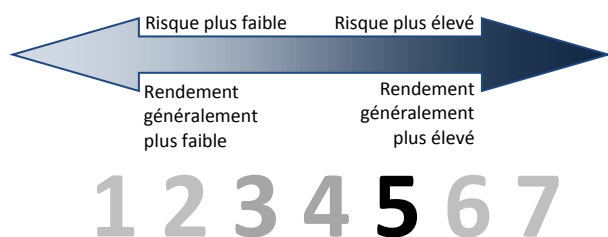
Cheyne Enhanced Global Credit Fund (le « Fonds »), un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc Catégorie EGC-I1 (\$) : ISIN IE00BF29RW02

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds investit avec effet de levier dans des instruments dérivés tels que des Credit Default Swaps (« CDS ») et des obligations d'entreprise, qui offrent des rendements basés sur le crédit de l'entreprise. Le Fonds cherche à tirer des rendements à la fois des intérêts perçus et des paiements périodiques reçus de ses investissements, ainsi que de l'augmentation et de la diminution de la valeur de la dette et des produits dérivés découlant d'entreprises considérées individuellement et des cours des obligations en général.

- Le Fonds pourra maintenir des expositions longues ou courtes aux dettes d'entreprise, et adoptera des positions longues ou courtes via des CDS sur le risque de crédit d'entreprises considérées individuellement, ou achètera ou vendra des obligations d'entreprise.
- Le Fonds adoptera généralement une exposition « longue » aux risques de crédit, c'est-à-dire qu'il détiendra des positions qui s'avèrent avantageuses lorsqu'une entreprise donnée ou le marché de la dette en général demeure stable, ne connaît pas de défauts de paiement et/ou bénéficie d'une amélioration de son environnement de crédit. Cependant, le Fonds pourra être « court » dans tout ou partie de son portefeuille, autrement dit détenir des positions qui s'avèrent avantageuses dans le cas contraire, à savoir lorsqu'une entreprise donnée ou le marché en général est confronté à des défauts de crédit et/ou souffre d'une détérioration de son environnement de crédit.
- S'il choisit une exposition longue aux risques de crédit, le Gestionnaire d'investissement appliquera la recherche fondamentale en matière de crédit afin d'identifier des dettes attrayantes d'entreprises sous-évaluées. S'il choisit une exposition courte, il utilisera les critères opposés. L'objectif principal est d'obtenir des taux de rendement globaux élevés en sélectionnant de la dette d'entreprise sur-ou sous-évaluée comportant des risques prudents et un niveau de volatilité modéré.
- Le Fonds utilisera un effet de levier important (c'est-à-dire qu'il pourra acquérir une plus grande exposition aux investissements sous-jacents que s'il avait investi directement) – principalement par le biais de CDS en vue de générer des rendements attrayants ajustés au risque.
- Le Fonds concentrera ses investissements sur les entreprises en Europe, aux États-Unis et dans d'autres marchés développés.
- Pour les catégories d'actions qui ne versent pas de dividendes – tous les gains seront réinvestis. Pour les catégories d'actions de distribution, les revenus gagnés, moins les dépenses, seront distribués conformément à la politique de distribution du supplément du Fonds.
- Les investisseurs peuvent demander la souscription ou le rachat de leurs actions quotidiennement moyennant un préavis d'un Jour ouvrable pour les souscriptions et les rachats.
- Pour obtenir des informations complètes sur les objectifs et la politique d'investissement, ainsi que sur les politiques de souscription et de rachat, veuillez vous reporter au supplément du Fonds.

Profil de risque et de rendement



Le Fonds appartient à la catégorie 5 car il investit dans des titres de crédit et instruments liés par le biais de positions longues et courtes.

Cette note est calculée sur la base de données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds. La catégorie de risque n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le Fonds n'offre aucune protection du capital ni aucune garantie de rendement.

Pour en savoir plus, veuillez vous reporter à la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Dans la poursuite de son objectif d'investissement, le Fonds sera exposé à des risques supplémentaires, y compris, mais sans s'y limiter :

L'Effet de levier peut amplifier les gains et les pertes, en particulier dans des périodes de conditions de marché anormales et défavorables.

Certains Dérivés peuvent entraîner des gains ou des pertes supérieures au montant initial investi.

Une partie liée par contrat avec le Fonds peut faillir à ses obligations ou faire faillite, pouvant ainsi exposer le Fonds à une perte financière.

Généralement, les obligations et les CDS d'entreprise dans lesquels le Fonds investit sont très liquides et affichent des volumes de transactions élevés. Le Fonds prévoit d'investir essentiellement dans des instruments dérivés, en particulier des CDS. Ce sont des contrats qui exposent le Fonds à la performance d'une seule entreprise sous-jacente. Les CDS exposent également le Fonds au risque de non-exécution du contrat par la contrepartie du CDS, qui est généralement une grande banque internationale. Le Gestionnaire d'investissement surveillera et limitera l'exposition aux contreparties des CDS et vérifiera leur solvabilité.

Le Fonds est exposé au risque de crédit des émetteurs de dette d'entreprise.

Le Fonds s'efforcera de couvrir le risque de change des Catégories non libellées en dollars américains. Il n'y a aucune garantie que la couverture fonctionnera.

Frais du Fonds

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant.
Frais de sortie	3,0 %
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant le versement des produits de votre investissement.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,83 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	10 % de la portion de la valeur nette d'inventaire de la Catégorie dépassant le taux EURIBOR à 3 mois pour la période (« seuil ») et la valeur nette d'inventaire précédente la plus élevée atteinte par la Catégorie (« high-water mark »). En ce qui concerne la commission de performance, toute sous-performance par rapport à la valeur des actions à la date de l'investissement ou du dernier versement d'une commission de performance doit être récupérée avant de pouvoir exiger une nouvelle commission de performance. Aucune commission de performance n'a été payée en 2017.
Commission de conversion	5 %

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts de gestion du Fonds, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Les frais de sortie affichés sont les montants maximums. Vous pourrez payer moins – veuillez consulter votre conseiller financier pour en savoir plus à ce sujet.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation car les données historiques sont insuffisantes. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de performance telles que décrites dans le présent document et les frais de transaction de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente d'actions d'autres fonds. Les frais de transaction s'élevaient à 0,23 %.

Les Administrateurs sont habilités à percevoir des frais de conversion allant jusqu'à 5 % de la valeur nette d'inventaire par action qui sera émise dans le compartiment de la Société dans laquelle la conversion a été demandée.

Pour de plus amples informations sur les frais et les commissions, veuillez vous reporter aux sections « Frais et dépenses » du supplément du Fonds et du prospectus, disponibles sur le site www.cheynecapital.com, ou auprès de Cheyne Capital Investor Relations à l'adresse IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968-7380.

Performance passée

La Catégorie EGC-11 (\$) ne disposant pas encore de données de performance pour une année civile complète, les données sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication pertinente des performances passées.

Informations pratiques

Ces Informations clés pour l'investisseur sont représentatives des autres catégories d'actions suivantes du Fonds : Catégorie EGC-12 (€), Catégorie EGC-13 (£), Catégorie EGC-14 (CHF), Catégorie EGC-15 (SGD), Catégorie EGC – D1 (\$), Catégorie EGC – D2 (€), Catégorie EGC – D3 (£), Catégorie EGC-D4 (CHF), Catégorie EGC-D5 (SGD), Catégorie EGC Dist-11 (\$), Catégorie EGC Dist-12 (€), Catégorie EGC Dist-13 (£), Catégorie EGC Dist-14 (CHF), Catégorie EGC Dist-15 (SGD), Catégorie EGC Dist-D1 (\$), Catégorie EGC Dist-D2 (€), Catégorie EGC Dist-D3 (£), Catégorie EGC Dist-D4 (CHF) et Catégorie EGC Dist-D5 (SGD)

- Le dépositaire du Fonds est Citi Depository Services Ireland Designated Activity Company.
- Le Gestionnaire d'investissement du Fonds est Cheyne Capital Management (UK) LLP, qui est réglementé par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni.
- Le Fonds est un compartiment de Cheyne Select UCITS Fund plc (la « Société »), une société d'investissement à capital variable à responsabilité séparée entre les compartiments. Cela signifie que les actifs du Fonds, y compris votre investissement, ne peuvent être utilisés pour payer les dettes d'autres compartiments de la Société.
- De plus amples informations sur le Fonds, y compris les derniers cours des actions, les informations relatives aux autres catégories du Fonds et d'autres informations comme le prospectus et les états financiers sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com ou auprès de Cheyne Capital Investor Relations par e-mail à IR@cheynecapital.com ou par téléphone au +44 (0) 207 968-7380. Tous les documents sont disponibles gratuitement en anglais.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Les investisseurs devraient consulter leurs propres conseillers financiers avant d'investir dans le Fonds.
- La responsabilité de la Société ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds. Le présent document est spécifique au Fonds et ne s'applique à aucun autre compartiment de la Société. Le prospectus, les rapports annuel et semestriel sont préparés pour la Société dans son ensemble et contiennent des informations concernant le Fonds et les autres compartiments de la Société.
- Les investisseurs pourront échanger ces actions contre des actions d'une autre catégorie d'actions du Fonds ou contre des actions d'un autre compartiment de la Société en soumettant le formulaire d'échange approprié à l'Agent administrateur, SS&C Financial Services (Ireland) Limited. Pour en savoir plus sur les échanges, veuillez consulter la section intitulée « Conversion d'actions » du prospectus. Des frais d'échange peuvent s'appliquer.
- De plus amples informations concernant la politique de rémunération du Fonds, en ce compris tous les éléments exigés, sont disponibles sur le site www.cheynecapital.com et un exemplaire papier est disponible sans frais et sur demande.
- Le représentant en Suisse est ACOLIN Fund Services AG, Affolternstrasse 56, CH-8050 Zurich. L'agent payeur en Suisse est la Banque Cantonale de Genève, 17 quai de l'île, CH-1204 Genève. Le prospectus, le Document d'informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement auprès du représentant.

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2018.